



Savoir ce que je dois faire

Par **BELTOU**, le **28/11/2011** à **13:25**

Bonjour, rnJ ai une convocation en vue d un eventuel licenciement le 29 septembre 2011 depuis lors pas de reponse a la convocation depis 3 semaines je me suis permis d appeler au bureau là le patron me dis que je vais recevoir un courrier j ai reçue une autre convocation similaire au premier pour le 28 novembre 2011 vendredi je reçois un planning du 22 novembre au 31 decembre 2011 me donnant des congés payés du 22 au 26 novembre 2011 et je recommence a travailler le 29 novembre 2011 je me suis rendue au convocation et puis le patron me dis qu il ma envoyer un planning que j ai jammis reçue je lui demande pourquoi j ai pas eu de fiche de payes il ne sais pas alors je voudrais savoir ce que je dois faire